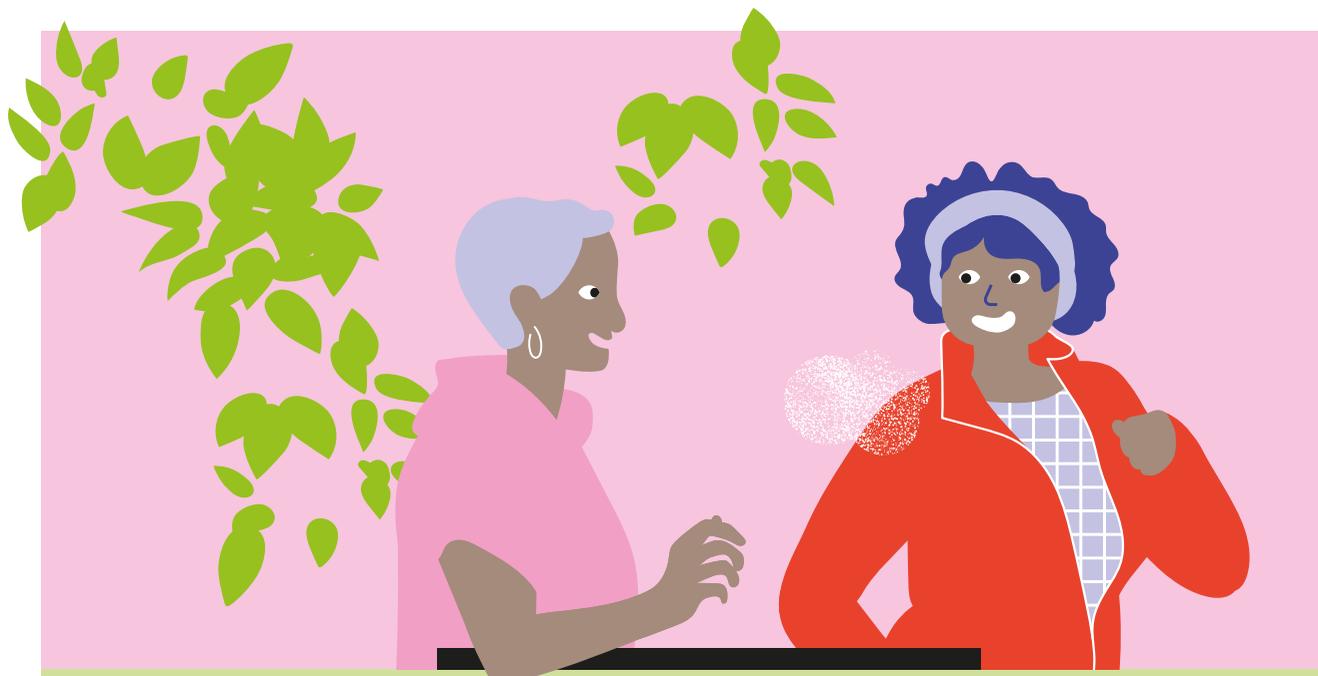


La face cachée du handicap

La lenteur



Pour plus d'information allez sur le site internet
www.handicap-invisible-avc-tc.fr



1 des 3 séquelles invisibles les plus fréquentes en suites d'une lésion cérébrale acquise :

LENTEUR

②

**Chaque
action est
plus lente
à réaliser**

Pour bien comprendre

Après un AVC ou un TC, le traitement de l'information est ralenti.

Le cerveau doit travailler davantage qu'auparavant pour la même activité.

Ce ralentissement est indépendant de la volonté de la personne, il peut concerner des fonctions physiques (un mouvement) et psychiques (lenteur à se représenter une action avant son exécution).

